

Les viols et tentatives de viols

L'approche des violences physiques et sexuelles imposée par le protocole de l'enquête distinguant les violences à la fois par leur nature et la cohabitation avec l'auteur ne permet pas de rendre compte de la prévalence globale des viols et tentatives de viol, quel que soit le lien entre l'auteur et la victime. Il est possible de s'affranchir de cette distinction et d'estimer le nombre annuel moyen de victimes de viol et tentative de viol. Toutefois l'échantillon d'enquêtés victimes de telles atteintes est très réduit, même sur la période de référence de 8 ans retenue dans ce rapport, ce qui limite la description qui peut être faite des victimes.

En moyenne sur la période 2011-2018, on estime à 112 000 le nombre annuel moyen de personnes âgées de 18 à 75 ans victimes d'un viol ou d'une tentative de viol. Cela représente chaque année environ 0,3 % de la population dans cette tranche d'âge. Pour 77 000 victimes (69 %), l'atteinte subie est un viol, pour 35 000 (31 %) il s'agit d'une tentative de viol. Les femmes (94 000 victimes par an en moyenne sur la période 2011-2018) représentent à elles seules 84 % des victimes de viol ou tentative de viol. Les jeunes (18-29 ans) sont fortement sur-représentés parmi les femmes.

Les viols restent des atteintes faiblement rapportées aux services de police et de gendarmerie. Sur la période 2011-2018, 17 % des victimes d'un viol ou

d'une tentative de viol déclarent avoir déposé plainte.

L'écrasante majorité des victimes (91 % en moyenne sur la période 2011-2018) ont été agressées par un seul auteur. Celui-ci est, dans 43 % des cas décrits, le conjoint (concubin, pacsé, petit ami) ou l'ex-conjoint de la victime et dans 32 % des cas une autre personne connue personnellement. Un peu plus d'un quart des victimes (26 % soit environ 30 000) ont subi un viol ou une tentative de viol de la part d'un inconnu ou d'une personne connue de vue seulement (voisinage, sphère professionnelle ou d'études, etc.). Près de 43 % des victimes rapportent que l'auteur (au moins un des auteurs) était sous l'influence de l'alcool ou de la drogue au cours de l'agression.

En moyenne entre 2011 et 2018, 34 % des victimes de viol ou tentative de viol ont été vues par un médecin, 28 % ont consulté au moins une fois un psychiatre ou un psychologue, 21 % ont parlé de leur situation avec les services sociaux, 14 % ont appelé un service téléphonique gratuit (« numéro vert ») d'aide aux victimes et enfin 13 % ont rencontré les membres d'une association d'aide aux victimes. En moyenne entre 2011 et 2018, 53 % des victimes de viol ou tentative de viol ont effectué au moins une de ces démarches. Cette proportion n'est pas significativement différente que l'auteur soit un conjoint ou un ex-conjoint ou non.

Viols et tentatives de viol
Moyennes annuelles sur la période 2011-2018¹

	Ensemble	Femmes
Victimes d'un viol ou d'une tentative de viol	112 000	94 000
dont victimes d'un viol	77 000	62 000
victimes d'une tentative de viol	35 000	32 000
Proportion de victimes parmi les 18-75 ans (%)	0,3	0,4
Part de femmes parmi les victimes (%)	84	100
Part de jeunes (18-29 ans) parmi les victimes (%)	29	32
Part de viols et tentatives de viol conjugaux ² parmi les victimes (%)	43	45
Part de victimes ayant déposé plainte (%)	17	ND

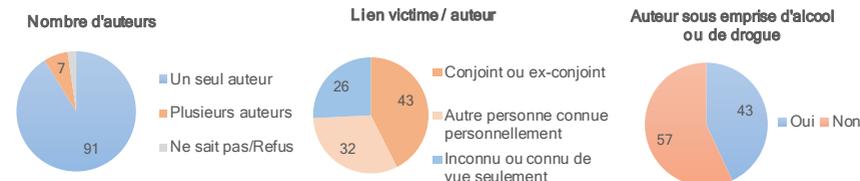
1. Les questions permettant de repérer les victimes de violences sexuelles ont été reformulées dans l'édition 2017 de l'enquête. Cette reformulation a conduit à une modification significative en niveau et en structure des victimes de violences sexuelles. Les résultats moyennés sur la période 2011-2018 sont donc fragiles (cf. Note méthodologique).

2. Les viols et tentatives de viol conjugaux désignent les viols et tentatives de viol commis par un conjoint au sens large (concubin, pacsé, petit ami) ou un ex-conjoint.

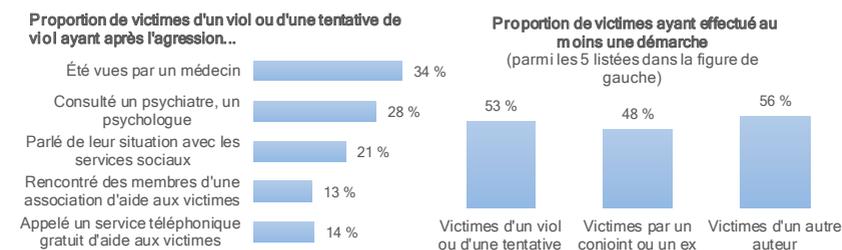
Note • ND = Non diffusable, l'effectif de victimes concernées dans l'échantillon est sous le seuil de diffusion.

Lecture • En moyenne chaque année sur la période 2011-2018, 94 000 femmes âgées de 18 à 75 ans (soit environ 0,4 %) déclarent avoir été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol. Parmi ces femmes victimes, 32 % sont âgées de 18 à 29 ans et dans 45 % des cas décrits l'auteur est un conjoint ou un ex-conjoint.

Information sur les auteurs (en % des victimes d'un viol ou d'une tentative de viol)



Recours sociaux ou médicaux



Champ • Personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.
Source • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.